

Pour préserver l'environnement et ne pas utiliser inutilement de papier, ce bulletin d'information ne sera envoyé que par E-mail

E  
D  
I  
T  
O



De l'élu de quartier, Jean-Marc PERRIN

Madame, Monsieur, chers administrés,

Les élections municipales sont enfin terminées et notre équipe a été reconduite aux affaires. Nous avons du recommencer tout le processus de **désignation des élus et de leurs délégations** afin de pouvoir se remettre au travail (idem pour la communauté du Pays d'Aix).

Dans la continuité de 2008, j'ai conservé mes mandats **d'adjoint spécial de la Duranne et de conseiller communautaire**. Je continue aussi de siéger au conseil d'administration de la **SEMEPA**. Cette dernière responsabilité me permettra d'influencer et de suivre au plus près, le développement urbain de notre lieu de vie. Je pourrai ainsi accompagner le projet ambitieux **d'éco-quartier** prévu pour la Duranne et que nous avons confié au cabinet international Gregotti. Je ne manquerai pas de vous informer au fur et à mesure de son avancement. J'intégrerai vos sollicitations et remarques, dans la mesure du possible et de leur recevabilité.

Par ailleurs, tout en continuant de siéger au conseil d'administration de l'**Office Municipal des Sports**, j'intègre le poste d'administrateur de l'**Office Public des HLM** (Pays d'Aix Habitat).

Enfin, Madame JOISSAINS m'a confié une importante responsabilité communautaire (CPA): la très grosse délégation de la **collecte des déchets et du tri sélectif** de la ville d'Aix et des 33 autres communes du Pays d'Aix.

Je mesure l'immensité de la charge de travail et des responsabilités qui me sont confiées. Je ferai le maximum, y compris au prix de sacrifices personnels, pour mener à bien ce mandat, je m'y engage.

A compter de fin août, votre Mairie annexe fonctionnera à nouveau à plein régime, l'équipe municipale vous y attend.

**Pour tout renseignement** : un E-mail est à votre disposition :  
« [laduranne@mairie-aixenprovence.fr](mailto:laduranne@mairie-aixenprovence.fr) »

### VIDE GRENIER le dimanche 6 sept.

Le **Comité d'Animation de la Duranne** organise, sur l'esplanade dei Bladeiras, un vide grenier le dimanche 6 septembre (4ème édition); les restaurants seront ouverts.  
Contact par e-mail : [duranne.animation@gmail.com](mailto:duranne.animation@gmail.com)

### INSCRIPTIONS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES 2009/2010

Vous pouvez le faire en Mairie annexe. Pour cela, fournir: 2 photos identité, 1 photocopie d'un justificatif de domicile et 1 chèque selon la formule\* choisie (éventuellement l'attestation de bourse)

Formule à 130€ (transports scolaires et lignes régulières d'Aix et de la CPA), paiement possible en 2 fois

Formule à 60€ (transports scolaires uniquement), paiement possible en 2 fois

Les Parents qui ont inscrit leur(s) enfant(s) à la future école de la Duranne, sont tous invités à une réunion d'information, le 27 août, en présence de l'élu à l'éducation et membres du service des écoles et cantines.

### INFO TRAVAUX HYDRAULIQUES & OBSTACLES CONTRE CAMPEMENT ILLICITES DES GENS DU VOYAGE Terrain « salon agricole Terres de Provence »

Ce terrain se situe en bout de la rue Newton et accueille une fois l'an, le salon de l'agriculture. Chaque année, d'importants travaux coûteux sont réalisés pour **empêcher le stationnement illicite des gens du voyage**. Actuellement, et pour une dizaine de mois, des travaux hydrauliques sont en cours (pose de canalisations pour la **future station d'épuration** située sur terrain PACADEMO (D65). La nécessité de faire pénétrer des engins de terrassement, facilite l'accès à ce terrain vague et nous fragilise vis-à-vis des nomades. J'ai donc organisé une visite de terrain avec l'élu et les techniciens en charge du chantier pour que des mesures soient prises, notamment dans le renforcement de l'inaccessibilité à ce terrain. Gageons que ces aménagements soient suffisants et qu'ils soient réalisés rapidement...

Par ailleurs, j'ai demandé à la CPA, de trouver un autre terrain que celui-ci pour organiser le salon de l'agriculture et en parallèle, à la SEMEPA, d'étudier l'**aménagement d'un parc de loisirs et d'espaces verts sur ce terrain**, sur lequel je ne souhaite pas, ainsi que Madame le Maire, de construction.

### AVEZ-VOUS FAIT VOTRE CHANGEMENT D'ADRESSE ?

De nombreux habitants de la Duranne, ne sont toujours pas inscrits au bureau de **vote n° 80**, spécifique du quartier. Avec son ouverture (septembre 2009), nous pourrons voter désormais à l'école de la Duranne et ne plus se déplacer au village des Milles, seulement si votre changement d'adresse a été fait. Pour cela, il suffit de faire la démarche auprès de la Mairie annexe et fournir un justificatif de domicile et une pièce d'identité.